



Nantes Etudiant Club – Athlétisme

Stade de Procé - 25 bd C. Constant

44000 Nantes

Le 14 octobre 2024

Dossier suivi par la Présidente du NEC :

Mme Bénédicte BIGNAND Tél : 07 83 11 90 32 - E-mail : [benedicte-bignan@live.fr](mailto:benedicte-bignan@live.fr)

**Stage du 21 octobre 2024 au Stadium Pierre Quinon de NANTES (Bd Guy Mollet)**

Bonjour,

Le club organise un stage ouvert aux catégories cadets juniors espoirs F et H

**lundi 21 octobre de 9h à 17h.**

Ce stage est réservé aux athlètes qui préparent les compétitions en salle.

Disciplines abordées :

-Vitesse

-Saut à la perche

-Longueur

-Haies

Inscrivez-vous auprès du secrétariat du club par mail.

Les athlètes mineurs doivent joindre l'autorisation parentale lors de leur inscription.

**PS : N'oubliez pas votre équipement sportif notamment paire de pointes (6mm)**

**Prévoir votre collation pour le midi. Nous déjeunerons dans la salle.**

**ENCADREMENT :**

**Guy-Michel HARSCOUËT tél 06 61 66 47 51 (responsable du stage)**

**Francis RENOUX**

**Wendy BRIFFAUT**

**Iyed TAM**

Très cordialement et amitiés sportives.

Bénédicte BIGNAN

Présidente du NEC Athlétisme



Fédération française d'athlétisme  
33, avenue Pierre de Coubertin  
75 640 PARIS CEDEX 13  
Tel : 01 53 80 70 00 – Fax : 01 45 81 44 66  
[www.athle.org](http://www.athle.org)

### Règlement Intérieur des stages organisés par la Fédération Française d'Athlétisme

Les stages organisés sous l'égide de la Fédération Française d'Athlétisme, que ce soit par la Direction Technique Nationale, les ligues ou les comités départementaux, ont pour objectif d'apporter aux participants un complément performant à leur préparation habituelle. Ils doivent par conséquent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

L'encadrement prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité ainsi que la santé physique et morale des participants.

La participation à un stage organisé sous l'égide de la Fédération Française d'Athlétisme implique l'acceptation préalable et le respect des règles suivantes :

- Programme du stage** : il est établi par le responsable technique en liaison avec les athlètes et leurs entraîneurs. Il prévoit les plages horaires d'entraînement ; de récupération ; de soins et de loisirs. Aucune dérogation ne peut être acceptée sans l'accord de ce responsable.
- Respect mutuel** : ce respect mutuel qui concerne aussi bien les athlètes, l'encadrement ou le personnel est le principe fondamental de la vie en collectivité. Le non-respect d'autrui ainsi que tout comportement susceptible de nuire à l'image de l'athlétisme seront sanctionnés par les instances disciplinaires de la Fédération Française d'Athlétisme.
- Comportement** : le bon déroulement du stage et son efficacité impliquent des règles de comportement acceptées de tous, notamment,
  - La ponctualité : respect des horaires d'entraînement, de repas, des navettes, de l'extinction des feux, etc....
  - Le respect des installations : que ce soit les lieux d'entraînement, d'hébergement, de loisirs
- Récupération** : C'est un aspect fondamental de la qualité d'un stage. Elle dépend de plusieurs facteurs : le sommeil, l'hygiène, les soins, la diététique. Les consommations d'alcool, de tabac ou de drogues sont formellement interdites dans le cadre des stages de la Fédération Française d'Athlétisme.
- Athlètes mineurs** : Ils devront obligatoirement remettre au responsable du stage une autorisation parentale type signée qui sera jointe à la convocation. Cette autorisation parentale comportera systématiquement un accord parental pour venir chercher sur le lieu du stage un athlète mineur qui en aurait été exclu à la suite d'une infraction à ce règlement.
- Autorisation de sortie** : Les athlètes ne sont pas autorisés à sortir en dehors des activités programmées par le Responsable du stage.



## AUTORISATION PARENTALE OBLIGATOIRE POUR LES MINEURS

**Stage lundi 21 octobre 2024 salle Pierre QUINON NANTES**

Je soussigné(e) : NOM

Prénom

Adresse :

Tél. : Mobile : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

N° de licence FFA :

Agissant en qualité de :     Père -                       Mère -                       Tuteur (trice)<sup>i</sup>

de l'enfant : NOM

Prénom

Tél. (Mobile de l'enfant) : \_\_\_\_\_

**Observations utiles** (Médical, etc.) :

---

**1. Déclare avoir pris connaissance :**

- des conditions d'organisation

**2. Autorise**

- mon enfant à participer à toutes les activités programmées par le Responsable du stage
- le Responsable du stage à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de mon enfant si je n'ai pas pu être, au préalable, joint(e) à l'un des deux n° de téléphone suivant :  
...../.....

Signature du Père, de la Mère ou du Responsable légal,

Fait à :

Le :

---